

INFO DROITS PRODUCTION AGRICOLE
SPÉCIAL ÉLECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE

SALARIÉ·E·S :
RESPECTÉ·E·S, RECONNU·E·S, SOLIDAIRES !

POUVOIR D'ACHAT



CONDITIONS DE TRAVAIL



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



ENVIRONNEMENT / SANTÉ



**ÉLECTIONS CHAMBRES
D'AGRICULTURE :
VOTEZ CFDT**



electionschambresagriculture.fr

Cfdt:
AGRI • AGRO
PRODUC • TRANSFO • SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



ÉLECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE

**Du 15 au 31 janvier 2025 se tiendront les élections des membres de sessions de Chambre d'Agriculture.
Comment cela va-t-il se passer ? La CFDT Agri-Agro vous informe.**

À QUOI ÇA SERT DE VOTER ?

1. Pour qu'on parle de vous, qu'on s'intéresse à vous, qu'on vous respecte

Dans les discours publics et médiatiques, les salariés agricoles sont trop souvent invisibles. Cette élection est le seul scrutin dans le monde agricole qui permet de faire entendre votre voix sur vos sujets de préoccupation en élisant vos représentants, dans les chambres d'agriculture, pour une durée de six ans. Permanents ou saisonniers, vous êtes des travailleurs essentiels ! Votre voix compte !

2. Pour que vos attentes soient prises en compte

Cette élection, c'est aussi la lutte contre l'exclusion et la précarisation, pour l'emploi, pour les transports, l'aide au logement (1% logement), les œuvres sociales et culturelles... bref : la vie au sein de votre territoire. Cette élection est la vôtre ! Ne laissez pas la seule expression patronale se faire entendre !

3. Pour que votre avis soit reconnu et entendu

Salariés de l'agriculture, exprimez-vous à cette élection, pour être représentés auprès des pouvoirs publics (ministère de l'Agriculture, Direction générale du travail, DREETS (inspection du travail), vos organismes de formation professionnelle (OCAPIAT, ANEFA...), vos organismes de protection sociale (Prévoyance, santé, MSA) et dans les structures de prévention hygiène, santé, sécurité au travail.

4. Pour décider qui vous représente

Pour le collège 3A, celui de la production agricole, ces élections servent aussi à **mesurer l'audience des organisations syndicales et déterminer ainsi leur poids dans les négociations**. Il est donc important pour les salariés de la production agricole de choisir une organisation syndicale qui négocie, qui propose et qui sait s'engager et signer des accords apportant des avancées pour les salariés. Et de lui donner un mandat franc, à hauteur d'au moins 30%.

POURQUOI VOTER CFDT AGRI-AGRO ?

1. Parce que vous souhaitez une agriculture respectueuse des hommes et des femmes, des salariés et de notre environnement

Obtenir de bons résultats et avoir des élus nous permet de présenter et défendre nos propositions pour l'agriculture et nos revendications sociales et environnementales lors des instances des Chambres d'Agriculture. De plus, **notre présence ne laisse pas aux seuls exploitants agricoles, employeurs de main d'œuvre ou pas, le moyen de s'exprimer au nom des salariés**. Vous pouvez en savoir plus sur notre site electionschambresagriculture.fr (également accessible en flashant le QR-code ci-contre).



2. Parce que nos élus siègent et agissent

Vos représentants des salariés doivent être présents aux réunions des Chambres d'Agriculture pour ne pas laisser aux seuls représentants patronaux, exploitants agricoles, employeurs de main d'œuvre ou pas, et groupements associés (MSA, Crédit Agricole, Groupama...) le moyen de s'exprimer au nom des salariés. **L'expression des salariés doit être entendue et prise en compte** dans les Chambres d'agriculture dans tous les domaines de ses missions. Nos résultats, notre expérience et notre présence active dans ces instances sont un objectif majeur de la CFDT Agri-Agro... Sinon qui portera vos revendications sociales et environnementales ?

3. Parce que vous appréciez notre façon de négocier et de vous informer

Nous mettons sincèrement en œuvre tout notre réseau et nos ressources pour trouver des accords qui profitent à la grande majorité de salariés. Nous partons de constats et d'analyses terrain. Par exemple, avant de lancer la négociation sur les gardiens de troupeaux pastoralistes (autrement appelés bergers), notre négociateur est allé passer plusieurs jours en estive pour comprendre les problématiques réelles. Nous échangeons avec toutes les parties concernées pour trouver un compromis acceptable par tous. Même si ce n'est pas toujours ce que nous pensions obtenir, nous prenons ce qui doit être pris quand cela doit être pris : **un « tiens » vaut souvent mieux que deux « tu l'auras »**. Enfin, nous informons les salariés agricoles gratuitement et en toute transparence de nos travaux avec notre bulletin semestriel Info Droits Productions Agricole.



COMMENT VOTER ?

Vous serez appelés à voter en ligne ou par voie postale, dès réception du matériel de vote, jusqu'au 31 janvier 2025. Vous recevrez à votre domicile, au plus tard le 20 janvier 2025, le matériel de vote composé des bulletins de vote, des professions de foi, des instruments de vote par correspondance, du code d'accès pour le vote électronique accompagné d'une notice explicative.

Conservez ce courrier précieusement : sans lui, pas de vote !

Pour voter, deux méthodes au choix : voter par voie postale ou voter par voie électronique

Voie postale

Pour voter par voie postale, il faudra mettre le bulletin de vote que vous avez choisi dans l'enveloppe opaque (petite enveloppe) puis découper la carte d'émargement figurant en bas du courrier reçu. Glisser ensuite la carte d'émargement et l'enveloppe opaque dans l'enveloppe d'envoi (à 3 fenêtres) en vérifiant que les informations portées sur la carte d'émargement apparaissent dans les fenêtres de l'enveloppe d'envoi. Signer enfin l'enveloppe d'envoi au verso et poster l'enveloppe.

Vote en ligne

Comment voter en ligne ? Le vote en ligne ou électronique se fait sur la plateforme www.jevote2025.chambre-agriculture.fr

Un tutoriel expliquant les modalités pratiques pour voter en ligne aux élections des membres des Chambres d'agriculture du 15 au 31 janvier 2025 est consultable sur le site de Chambre d'agriculture France à l'adresse suivante : <https://chambres-agriculture.fr/le-reseau-chambres/qui-sommes-nous/elections-2025-des-chambres-dagriculture> ainsi que sur notre site electionschambresagriculture.fr/ Toutes les modalités pour voter par correspondance ou par voie électronique sont indiquées dans la notice explicative transmise à chaque électeur.

Vous savez tout sur les modalités de vote. Il ne vous reste plus qu'à voter.

- **Pour que votre avis compte**
- **Pour que les salariés de l'agriculture soient entendus**

Un fort taux de participation à ces élections rendrait bien plus audible votre voix. Lors du dernier scrutin, seulement 1 salarié sur 10 concernés a voté... résultat : les pouvoirs publics considèrent les salariés peu impliqués. Vous pouvez leur donner tort en janvier 2025 !

La CFDT Agri-Agro compte sur vous !

QU'EST-CE QUE LA CFDT AGRI-AGRO VOUS APPORTE CONCRÈTEMENT ?

- **Entre 212 et 387€ en plus** sur la fiche de paie chaque mois dans toutes les branches agricoles, grâce aux accords signés par la CFDT Agri-Agro depuis 2021 soit **au moins 13% d'augmentation**.
- L'inscription dans le temps de **l'aide au logement saisonnier** chez Action logement.
- **La retraite supplémentaire des ouvriers et employés agricoles** : une dizaine de baguettes de pain en plus chaque mois à la retraite.
- Un revendicatif fort sur les **conditions de travail et d'emploi**.
- Une réputation et un réseau solides.
- **Une implication forte** en proximité dans tout le territoire : présence dans les comités départementaux « Mal-être en agriculture », dans les ANEFA, dans les CPHSCT.
- Des **compétences** et une **force de proposition** reconnues des pouvoirs publics.
- Le seul syndicat de salariés qui envoie un **bulletin d'information semestriel gratuit** aux salariés agricoles depuis trois ans.
- Une CFDT qui agit dans l'ombre **pour mettre en lumière les salariés**.

Élections Chambres d'Agriculture 2025

L'Agriculture, c'est aussi vous !

Salarié-e-s agricoles ! Salarié-e-s des services à l'agriculture !

VOUS MÉRITEZ D'ÊTRE RECONNU.E.S !

Voter CFDT, c'est voter pour des salariés comme vous !

Qui sont présents et s'engagent à vos côtés !

Près de chez vous et au niveau national !

POUR

LE POUVOIR D'ACHAT, VOTRE PRIORITÉ

- ✓ Une grille de salaires vraiment progressive
 - Le SMIC, ce n'est pas à vie !
- ✓ Des qualifications et des compétences vraiment reconnues :
 - Accès pour toutes et tous à la formation professionnelle
 - Reconnaissance de l'engagement des TAM et des cadres
- ✓ Des compléments de salaire :
 - Une épargne salariale pour toutes et tous
 - Plus de moyens pour l'action sociale et la carte campagne
- ✓ Une retraite décente pour toutes et tous

LES CONDITIONS DE TRAVAIL, NOTRE BATAILLE

- ✓ Mettre en place la prévention dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille
- ✓ Obtenir des engagements contre l'usure précoce due à la pénibilité
- ✓ Protéger contre les produits dangereux
- ✓ Lutter contre le mal-être des salariés
- ✓ Aménager les fins de carrière avec la cessation progressive d'activité

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, PLUS QUE DES MOTS, DES ACTES

- ✓ Égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes
- ✓ Égalité dans l'évolution professionnelle
- ✓ Égalité de considération et d'accès à l'emploi
- ✓ Prise en compte du handicap et adaptation des postes de travail
- ✓ Équilibre vie perso-vie pro
- ✓ Lutte contre le travail illégal

NOTRE ENVIRONNEMENT, C'EST NOTRE SANTÉ

- ✓ Un régime social agricole fort et accessible
- ✓ Une couverture complémentaire santé et prévoyance de qualité pour toutes et tous
- ✓ Des filières agricoles durables et respectueuses de l'environnement pour une alimentation saine et variée
- ✓ Des filières porteuses de solutions socialement justes pour atténuer le réchauffement climatique

**EN ÉTANT SOLIDAIRES,
VOUS SEREZ RESPECTÉ-E-S
ET RECONNU-E-S**

VOTEZ CFDT !